LE NUMERO 5 CENTIMES

L'Egalité

LE NUMERO 5 CENTIMES

ONZIEME ANNEE — N° 62

DE ROUBAIX TOURCOING

VENDREDI 3 MARS 1905

ABONNEMENTS
Nord et Départements limitrophes . . . Trois mois : 4 fr. 50 Six mois : 9 fr. Un an : 18 fr.
Autres Départements. . . . . » 5 fr. 50 » 11 fr. » 22 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION.
ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les Agences de Publicité

La Journée d'Hier

La Chambre, dans ses deux séances, a continué la discussion du budget de la guerre.

—o—

Après avoir adopté le projet de loi concernant la surveillance des sociétés d'assurances sur la vie, le Sénat a commencé la discussion de la réforme du jury d'assises.

—o—

L'agitation révolutionnaire continue en Russie, où les grèves ont pris une nouvelle extension.

—o—

L'armée japonaise du général Oku a infligé aux Russes un nouvel échec en Mandchourie. — Un grand combat d'artillerie est engagé sur toute la ligne.

—o—

A Brest, quatorze corporations ouvrières ont cessé le travail.

—o—

Une vieille rentière a été trouvée étranglée, dans son lit, à Paris.

—o—

D'importantes arrestations de cambrioleurs ont été opérées à Mons-en-Baroeul.

Un revenant

Il y a quelques années, un journaliste ayant rencontré en province M. Casimir-Périer, qui s'entraînait dans une course cycliste et qui était tout ruisselant encore de ses efforts, interviewa cette gloire qui fut heureusement si passagère.

Pourquoi le président ancien s'adonnait-il avec cette furie à ce sport ?

« J'aime la lutte », lui répondit M. Casimir-Périer.

De la part d'un homme qui avait fui l'Elysée pour éviter la lutte et qui avait abandonné ces lambris dorés parce qu'ils étaient trop souvent endommagés par les boulets rouges de l'opposition, la réponse était, sinon spirituelle, du moins assez piquante.

M. Casimir-Perier a-t-il réfléchi que son départ précipité et qui remonte à plus de dix ans, aujourd'hui, avait besoin d'une explication historique qui lui fît honneur ? Il le faut croire, car le voilà qui nous accable de ses consultations constitutionnelles.

A l'entendre, le président de la République est dépouillé de toute autorité réelle, de tout pouvoir efficace. Ce sont les ministres qui gouvernent et lui ne fait que régner...

Nous savions un peu ces choses avant que M. Casimir-Perier, que la gloire plus durable de Cristophe Colomb vient énerver, ait découvert ce nouvel aspect de la question qui ne date guère que de 1875, époque fameuse où M. Wallon, qui avait déjà soixante-quatre ans, se mit à proférer dans sa sénilité attardée cette constitution orléaniste.

M. Casimir-Perier aussi les savait. Ce fut ne l'empêcha pas d'accéder à ce pouvoir dont il calomnie la faiblesse. Pourquoi en a-t-il monté les degrés branlants ? Qui l'obligeait, croyant saisir une arme, à saisir ce hochet constitutionnel ? Et quel noble geste c'eût été pour l'héritier bien renté du Seigneur de Vizille s'il eût repoussé ces tentations délicieuses pour se consacrer à la révision de la Constitution et n'accepter le pouvoir qu'après son succès ?

Au lieu de cela, M. Casimir-Perier accepta tout de suite. Il tint des mains de la Droite cette présidence tant convoitée. Pour la mieux saisir, il fit déchirer par sa meute et calomnier par ses journalistes, ce qui est tout un, les socialistes, les républicains, par lui considérés comme complices de Caserio.

Il sonne l'hallali des revanches sociales. Il dénonce le péril d'un parti qui osait parler au nom de la misère devant l'accroissement majestueux du Denier d'Anzin dont lui, Casimir-Perier, est un des détenteurs et qui a vu croître son dividende quelques centaines de fois.

Il avait promis l'écrasement des forces démocratiques. Et puis il dut tenir.

Alors, devant la résistance obstinée des combattants par lui défiée, il s'évanouit. Larmoyant et brutal, livré à toutes les excentricités d'un nervosisme inquiétant, tantôt recevant avec des larmes M. Burdeau, mourant et qui, au seuil de la tombe, demeurait debout quand cet homme robuste s'effondrait sur ses coussins ; tantôt parlant haut et ferme de nous découdre, comme en un accident de chasse ; ami et caution de Balhaut devant la justice du jury, à Vesoul, puis celui-ci condamné et flétri, réclamant le droit de fermer les yeux de sa pauvre fille et se voyant refuser cette funèbre faveur par l'ami excellent dont la lâcheté et non une horrible vertu fermait le cœur.

Tel fut l'homme. Rien ne démontre mieux le néant des attitudes physiques que cet effondrement intellectuel et moral et ce que cache de faiblesse incurable le caporalisme le plus autoritaire.

M. Casimir-Perier s'est donc enfui du champ de bataille ; un soir, une nuit, il déménagea son énergie en baudruche, devant Paris étonné et gouailleur.

Depuis, il nous avait au moins fait la grâce de ses discours et épargné ses leçons. Il vivait comme il lui plaisait, dans son luxe, ne devant de comptes qu'à lui, c'est-à-dire à personne. On ne lui disait rien.

A peine prononça-t-on son nom il y a cinq ans, au procès de Rennes où il vint déposer pour écraser la victime de son impéritie et de sa faiblesse, et où, quelque répulsion qu'engendre le général Mercier, il fut encore au-dessous de ce dernier.

Maintenant, estimant sans doute que le temps efface tout et que nul ne se souvient, il s'offre à nouveau.

Il est peu à craindre, les ambitions nouvelles nées après son départ étant sans doute prêtes à lui fermer la route.

Nous le regrettons sincèrement, car d'être combattu par ce revenant, une joie nous venait que nous avons peine à dissimuler.

René VIVIANI.

Çà et Là

VIEILLARDS ET JOUETS

Un certain nombre de vieux messieurs et de dames antiques viennent de fonder une société qui collectionnera des jouets. J'espère bien que, d'ici peu, des moutards se constitueront en société d'économie politique.

Ces messieurs âgés et ces dames périmées se réuniront, à intervalles réguliers, pour manier gravement des poupées, des polichinelles et des soldats de plomb.

Tel membre de l'Académie des sciences morales et politiques manifeste une joie touchante en disant :

— Quel bonheur ! Je viens de découvrir un délicieux bilboquet ! Un bilboquet du dix-huitième siècle... C'est peut-être celui de Marie-Antoinette...

A quoi une chanoinesse répond :

— Et moi, donc ! J'ai trouvé hier, dans un grenier, une poupée qui fait mon bonheur !.... Quelle exquise poupée !

Puis un sénateur s'exclame :

— Si vous voyiez mes petits soldats de plomb ! Quelle magnifique armée, et d'une discipline ! M. Berteaux doit être furieux...

Ces personnes solennelles se sont fait des âmes de petits garçons et de petites filles. Elles passent leurs jours à compulser des jouets, à ranger des poupées, à épousseter des chemins de-fer avec ou sans catastrophe, à cataloguer des boîtes à surprises, des ballons, des billes, des mirlitons...

Mais l'humanité n'a-t-elle pas toujours été éprise de jouets ? N'avons-nous pas tous nos poupées et nos polichinelles

LES CONSEILS DE GUERRE

On ne peut pas dire que les conseils de guerre vont avoir immédiatement le sort qu'ils méritent, mais nous devons cependant nous réjouir des décisions prises par le gouvernement.

M. Berteaux répondant, mercredi, à une question nettement posée par M. Paul Meunier a déclaré qu'il déposerait un projet de loi et M. Rouvier s'est lui-même engagé à agir dans les quarante-huit heures !

Voilà qui est bien. Le projet, en quatre articles, élaboré par le ministre de la guerre, tend à restituer aux tribunaux ordinaires la connaissance de tous les délits de droit commun, commis en temps de paix par des militaires. En outre, les pouvrois en revision des jugements des conseils de guerre, en temps de paix, ne seront plus formés devant les conseils de revision, mais devant la cour de cassation.

Le progrès est notable et si cette législation avait été admise il y a quelque dix ans, bien des scandales abominables n'auraient pas éclaté.

Il faut pourtant bien le dire, le projet de M. Berteaux ne nous donne pas satisfaction. Ce ne sont pas seulement les délits de droit commun dont il faut enlever la connaissance à des juges galonnés, c'est surtout le code militaire absurde et barbare qu'il faut reviser. C'est par la suppression pure et simple que l'on en finira avec l'effroyable abus que constitue le conseil de guerre.

Après, comme avant la loi proposée par M. Berteaux, un malheureux soldat qui aura frappé un caporal pourra être condamné à mort, c'est cette iniquité qu'il faut absolument abolir.

On le voit, la loi projetée n'est qu'un acheminement vers une autre loi indispensable: celle qui supprimera la juridiction surannée et monstrueuse des conseils de guerre.

LES MINEURS BELGES

L'événement s'est chargé de relever le méprisant défi que le ministre Woeste, il y a huit jours, du haut de la tribune parlementaire, lançait aux mineurs belges, en lutte pour la conquête d'un peu plus de bien-être et de liberté ; la grève continue, du moins, au pays du Hainaut, dans les bassins du Borinage et de Charleroi, où elle persiste, générale, obstinée, farouchement enthousiaste, parfois, hélas, exaspérée aussi, résolue à ne désarmer qu'après avoir imposé justice !

Nous saluons avec admiration et respect ceux qui livrent cette âpre et dure bataille pour la reconnaissance de leurs droits et le relèvement de leur classe ; et nous considérons comme un devoir de dégager la double leçon qui ressort de cet émouvant combat.

Et d'abord elle s'adresse à l'oligarchie capitaliste et aux pouvoirs publics ; nous demandons si, là-haut, on ne finira point par comprendre que la périodicité et l'acuité de pareils conflits sont un signe des temps, et que la stoïque résistance du prolétariat de la mine est l'indice d'un état d'âme dont il serait périlleux de ne pas tenir compte.

Pour que des travailleurs se croisent désespérément les bras dans un geste de révolte et cessent de gagner, pour eux et les leurs, le pain quotidien, n'est-il pas vrai qu'il faut que ces malheureuses et vaillantes populations, spoliées sans merci, soient poussées à bout, qu'elles tiennent au succès de leurs revendications, autant qu'à la vie et qu'elles considèrent la victoire de leur cause comme l'expression absolue de la justice ?

N'ouvrira-t-on pas enfin les yeux dans les sphères dirigeantes ? Se refusera-t-on plus longtemps à comprendre qu'il est urgent de faire à la classe ouvrière, des conditions d'existence moins arbitraires, moins hasardeuses, plus dignes et plus acceptables ? L'anarchie capitaliste qui sévit sur notre marché industriel, n'est-elle pas la preuve de la banqueroute du régime de non-intervention dans le domaine économique ?

D'autre part, les souffrances que les mineurs délibérément acceptent pour faire triompher leurs griefs, n'attestent-elles pas que ces griefs leur apparaissent comme un minimum d'exigences et qu'on ne rétablira la paix dans nos régions charbonnières, qu'en y faisant droit ?

Mais il résulte de la grève, un autre enseignement qui, celui-là, vise la masse des travailleurs eux-mêmes, c'est l'irrémiscible nécessité d'une solide organisation syndicale, dans chacune de nos grandes corporations. Hors les cadres professionnels, pas de discipline, pas de solidarité, pas de salut ! C'est parce qu'il est de puissantes Unions de mineurs au Borinage et à Charleroi, qu'on y est de taille à tenir campagne, plusieurs semaines encore, s'il le faut, sans défaillance ni défection !

Que notre prolétariat entier médite cet exemple !

L'ordre du jour Lombard, en témoignage de conciliation, réclame à nouveau la réunion des circonscriptions du Conseil de l'industrie et du travail en assemblée plénière. Si les maîtres de charbonnages et le gouvernement n'entendent pas cet appel suprême, c'est qu'il leur plaît de traiter les mineurs, comme les moujiks, au pays du knout !

L'autocratie n'est pas moins odieuse et dangereuse en matière industrielle que dans l'ordre politique.

CHRONIQUE

LETTRE CHARGÉE

Appartement très confortable, au troisième étage du numéro 41 de la rue du général Foy, véritable nid d'amoureux du ménage Laugerot encore en pleine lune de miel, après cinq ans de mariage.

Brune au teint mat, la lèvre un tantinet épaisse et rouge avec un léger duvet, une nichée d'amour dans la fossette du menton. Madame Cécile Laugerot cachait sous ses paupières aux longs cils recourbés les ardeurs sahariennes d'un tempérament de feu. D'une honnêteté à toute épreuve, réfractaire au moindre flirtage, elle exigeait la réciprocité de la part de son mari.

Architecte assez en vogue, soumis aux volontés de sa femme et ne la contrariant jamais, Monsieur Jules Laugerot, contraint par ses affaires, s'absentait fréquemment dans la journée, mais dînait rarement en ville sans Madame et, chaque soir, rentrait ponctuellement au logis.

Le couple paraissait heureux, l'était en effet, et rien ne semblait devoir troubler l'harmonie de ces tourtereaux, cités en exemple par leurs amis et les gens bien pensants.

Hélas ! les plus belles choses ont le pire destin, clame le poète Malherbes !

Un matin donc, lors de la première distribution de la poste, la femme de chambre pénétra auprès de sa maîtresse en train de procéder aux soins de sa toilette et lui dit :

— Madame, le facteur attend avec une lettre chargée pour Monsieur.

— Mon Dieu, que cela tombe mal... Couché très tard hier soir, mon mari dort d'un plein sommeil, et ce serait vraiment dommage de le réveiller... Priez le facteur de vous remettre son carnet... Bast ! pour une fois, je signerai à la place de Jules... N'en soufflez mot surtout à aucun...

— Oh ! Madame...

Connaissant de longue date les maîtres de la maison, au fait de leur grande honorabilité, malgré la défense formelle de son administration, sans hésitation, le facteur confia carnet et lettre à la bonne.

Tant bien que mal imitant l'écriture de son mari, Madame Laugerot apposa sa signature sur le petit registre et, sans y attacher d'autre importance, plaça sa missive sur le chiffonnier puis s'en retourna achever sa toilette.

Une heure plus tard, au moment du réveil de l'architecte, elle prit la lettre pour la lui porter, et, instinctivement, ses yeux s'arrêtèrent alors sur l'enveloppe. Non sans étonnement elle reconnut l'écriture de Monsieur Laugerot.

Comment, envoyée au numéro 17 de la rue de l'Orangerie, à Versailles, cette lettre revenait-elle au domicile de l'expéditeur, à Paris, rue du général Foy ?

Absence de la personne sans doute, mais pourquoi ce retour à Paris ?

Au numéro 17 de la rue de l'Orangerie, à Versailles, demeurait bien un de leurs amis, mais elle n'avait jamais entendu parler à son mari de la destinataire, Madame Guisquin, une nouvelle cliente probablement, dont le nom n'était pas parvenu à ses oreilles.

Pourtant, Jules la tenait constamment au courant des menus incidents de sa vie et ne manquait jamais de la renseigner sur ses travaux ; à quoi donc attribuer ce défaut de communication ? un oubli de sa part ? Pour une simple lettre, passe encore ; mais celle-ci est recommandée, par conséquent de certaine importance.

— Ah ! vous me le paierez, Monsieur le cachottier, et, à nous deux maintenant... Comme je vais l'intriguer, ajoutait-elle souriante et se parlant à elle-même, quand, à l'instant, je lui révélerai le contenu de son épître !...

Et, glissant une fine lame d'acier sous les cachets de cire, elle ouvrit l'enveloppe, en retira le papier et lut :

« Mon adorée Irma,

« Impossible d'aller demain te porter les cinq cents francs ; je te les envoie donc, en un billet de banque, par la poste.

» Comme de coutume, viens jeudi prochain dans notre chère chambre de l'hôtel Terminus, toujours par l'entrée du grand hall de la gare Saint-Lazare.

» En attendant la douce réalité, mille baisers sur tes jolies menottes, trop petites pour les recevoir tous.

» Je t'aime.

C'était signé : « Jules ».

La foudre tombant aux pieds de Madame Laugerot ne l'eût certes pas plus épouvantée que la lecture de cet amoureux poulet.

Nulle illusion possible, son mari avait une maîtresse !

Pour comble d'injures, serait-ce par hasard son ancienne camériste, cette blonde fadasse, portant le même prénom, chassée à la suite d'une réponse malsonnante !

Mais, alors, cette intrigue durait depuis longtemps ? Depuis au moins dixhuit mois.

Oh ! le monstre !

Comme un ouragan, elle s'engouffra dans la chambre de son mari et le secouant rudement par les épaules :

— Quelle est cette Irma à qui tu envoies cinq cents francs ?

A demi éveillé, à peine conscient, sans trop se rendre compte de sa réponse :

— Eh ! parbleu, tu la connais bien !

— Mon ancienne femme de chambre ?

— Oui.

Lui fouettant le visage de la lettre et du billet de banque:

— Tiens, misérable, les voici tes cinq cents francs...

Et, brisée par l'excès et l'émotion, elle s'affaissa évanouie sur le tapis.

A un campagnard, un rentier, dont la correspondance est forcément restreinte, n'arrive jamais pareille bévue ; mais, dans les professions libérales, chez les notaires, les avocats et les Gens de lettres, un cas semblable n'a rien de surprenant.

Sur le trottoir de son cercle, ayant rencontré son compatriote de Versailles, encore sous l'impression de sa conversation, une fois la lettre à sa maîtresse dans une enveloppe, au lieu de l'adresse de la blonde Irma, rue Saint-Louis, 14, distraitement, il avait écrit celle de son ami ! ! !

Au bureau de poste du boulevard Malherbes, sur la demande du commis, Monsieur Laugerot, avec son nom, avait, par mégarde, donné la sienne, et, la destinataire étant inconnue dans la rue de l'Orangerie, à Versailles, la lettre revenait à son envoyeur, pour nous servir de l'expression chère aux employés des Postes.

Lors de la reprise de sa connaissance par Madame Laugerot, effroyable crise de nerfs, tempête et déluge de larmes, avec le cortège inévitable de reproches et de violentes récriminations.

— Oh ! les hommes ! les hommes !... Race ingrate et perverse, le meilleur ne vaut rien !

Impossible de nier en présence de la preuve évidente de la tromperie, devant le palpable corps du délit, et l'infortuné Jules n'y songea même pas.

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris, suivant le joli mot du Fabuliste, il passa les aveux les plus complets.

D'un inépuisable trésor d'indulgence pour l'élu de son âme, est rempli le cœur d'une femme aimante ; aussi, malgré la perte de ces chères illusions et son amer chagrin, Madame Laugerot pardonna, non toutefois sans avoir préalablement fait jurer ses grands Dieux à l'époux coupable de renoncer à l'indigne Irma, de ne pas la revoir et de ne jamais recommencer.

Et, bien chose plus étrange encore que cette véridique histoire, le mari repentant a, jusqu'ici, fidèlement tenu sa promesse ! ! !

Henri DATIN.

MICROBES

— Baiserai-je ? demandait Thomas Diafoirus.

— Baisez, Thomas, répondait le père à son fils.

Cela se passait en 1673. Si M. Diafoirus était encore du monde, il répondrait aujourd'hui, fort doctement, à son fils :

— Hé quoi, Thomas, ne vous ai-je donc pas cent fois mis en garde contre les dangers de la contagion microbienne ? Supposez, je vous prie, qu'un invité, qui ait l'influenza, ou qui en soit guéri seulement depuis quelques jours, baise la main de la maîtresse de la maison et se trouve le premier à le faire. Tous les autres invités qui suivront recueilleront sur la main de la dame les bacilles de l'influenza que cet imprudent y aura laissés. Que des enfants baisent ensuite la main de chacune des dames invitées et voici toutes les dames également contaminées. Le geste que tous les invités feront ensuite, à table, pour porter leurs mets à leur bouche, fera passer de leur main à leurs bouche les bacilles : et voici l'influenza logée chez toutes ces personnes !

Il en est de même d'autres bacilles : et si, dans d'autres cas, le mal ne se généralise pas, il suffit qu'il y ait une seule personne contaminée pour condamner un usage dont l'agrément ne saurait prévaloir sur le caractère dangereux.

Ce disant, le père avisé de Thomas Diafoirus ne ferait que réciter un article du docteur Duhrfen, publié par un grand journal allemand.

Implacables, ces médecins ! Gageons qu'ils vont bientôt proscrire la poignée de main.

ÉCHOS ET NOUVELLES

CONQUETE DE L'AIR

La campagne aéronautique de 1905 s'annonce comme devant nous réserver d'intéressantes surprises.

Tandis que M. Santos-Dumont médite sur la possibilité de constituer de véritables flottes aériennes servant au transport des voyageurs à travers l'espace, des tentatives ont lieu en divers autres pays.

La plus voisine de la réalisation est celle du comte Zeppelin, qui, — malgré les nombreux échecs subis antérieurement, — ne renonce point à trouver le « dirigeable » définitif.

Une souscription, faite en Allemagne et ayant réuni 575,000 francs, lui a permis de trouver un nouvel appareil.

C'est à Manzell, sur les bords du lac de Constance, que le ballon du comte Zeppelin est actuellement en construction. Et c'est sur le lac que le nouvel aéronat fera ses premières expériences.

—o—

NOURRICES POUR PUCES

Elles existent aux Indes, dans ce pays étrange et mystérieux encore, où les jaïnites, qui croient à la *transmigration* des âmes, étendent l'esprit de charité sur tous les êtres animés, fussent-ils les plus infimes, les plus dangereux, voire même les plus désagréables, comme les bestioles minuscules dont il s'agit.

Ces « nourrices », un voyageur belge, le comte Adrien Van den Burch, qui revient de Bombay, les a découvertes dans le célèbre hôpital des animaux de cette ville, établissement considérable dont les revenus dépassent actuellement 250.000 roupies.

« Dans une salle basse, raconte-t-il, sur la terre battue, cinq ou six individus des deux sexes portant pour tout vêtement un pagne de toile qui fut blanc, se tiennent dans une immobilité de pierre. Et sur les torses bruns, les jambes ensanglantées et les têtes embroussaillées d'impénétrables chevelures, elles grouillent par centaines, les petites bêtes avides, voulues, suçant et le sang et la vie de ces pauvres êtres qui souffrent, volontairement, stoïquement, mus par cette idée qui d'un bout à l'autre de l'immense hindoustan, est l'idée unique de milliers d'êtres : l' « au-delà ».

Heureuses puces !—

NOS DÉPÊCHES

par Services Télégraphiques et Téléphoniques spéciaux

LA REVOLUTION EN RUSSIE

Agitation révolutionnaire grandissante. – Ouvriers et paysans soulevés contre le tsarisme. – Suppression de fusilleurs. – Nouvelles Grèves.

Les nouvelles qui nous parviennent de cette vaste et mystérieuse Russie, en travail d'enfantement révolutionnnaire, bien que revues et arrangées par la censure, prouvent que l'agitation, loin de se calmer, grandit et gronde de plus en plus, sur tous les points du pays.

Chaque jour de nouvelles grèves éclatent dans les centres industriels et, maintenant, aux exploités des usines se joignent les esclaves de la glèbe, pour marcher ensemble à l'écrasement du tsarisme despotique.

Effervescence grandissante

Pétersbourg, 2 mars. — La nomination de quatre nouveaux membres de la commission d'enquête pour la liberté de la presse cause un grand mécontentement.

Ce choix s'est en effet porté, et cela du consentement de M. Witte, sur des personnes bien connues pour leurs idées conservatrices, et cette décision fait nettement prévoir le résultat des délibérations de cette commission.

Huit mille ouvriers des cartoucheries, qui s'étaient réunis sur la convocation de M. Skrydlovsky, se sont refusés à voter jusqu'à ce que leurs camarades prisonniers aient été remis en liberté. Ils déclarent que depuis le 22 janvier, 170 d'entre eux ont disparu, soit tués, soit arrêtés.

M. Skrydlosky, président de la commission des réformes, continue à demander au général Trepoff la mise en liberté de ces ouvriers ; mais ce dernier refuse obstinément à satisfaire à cette demande, et, vu la ferme attitude des grévistes, on se demande par quels moyens on pourra arriver à une solution du conflit.

On continue à s'attendre à de graves troubles semedi prochain, à l'occasion de l'anniversaire de l'émancipation des serfs.

A Moscou, le préfet de police a prévenu ses subordonnés que ceux qui tenteraient de faire grève seraient immédiatement envoyés en Extrême-Orient.

Le Conseil municipal de Moscou vient de décider d'adresser au Sénat une protestation contre l'annulation par voie administrative de la décision par laquelle, le 12 décembre, la municipalité avait insisté sur la nécessité d'une réforme constitutionnelle.

On annonce de Tsaritsyne que les ouvriers fondeurs de la Société Oural-Volga se sont mis en grève.

L'agitation révolutionnaire grandit parmi les ouvriers du port de Rostov-sur-le-Don. On s'attend à des manifestations violentes.

Il y a grève générale aux usines Kolebak, dans le district d'Ardaïof (gouvernement de Nijni-Novgodod).

Les ouvriers demandent une agmentation des salaires, ainsi qu'une diminution de loyers et du prix du bois.

On signale de nouvelles grèves dans beaucoup d'usines de la région de Pétersbourg.

Revendications ouvrières

Pétersbourg, 2 mars. — L'assemblée des élus des ouvriers au premier degré a voté à l'unanimité l'envoi au sénateur Chidlovski d'une députation chargée de lui soumettre les demandes suivantes :

« Garantie de l'inviolabilité des personnes et du domicile des ouvriers ; octroi de la liberté de réunion et de parole pour l'examen des questions à soumettre à la commission Chidlovski, et élection au deuxième degré de cinquante membres ouvriers pour cette commission ; autorisation avant l'élection au 2e degré d'une assemblée générale des électeurs auxquels devront être soumis les comptes rendus de l'activité des délégués au sein de la commission ; octroi aux délégués du droit de siéger à la commission pour résoudre les questions discutées au même titre que les autres membres ; droit de publier dans les journaux des comptes rendus détaillés des séances de la commission ; droit de procéder aux élections sans exclusion des ouvriers qui furent arrêtés pour participation au mouvement ouvrier actuel et, conséquemment, leur libération immédiate ; droit de procéder aux élections sans tenir compte du fait que les élus seraient âgés de 25 ans au moins et qu'ils auraient travaillé dans telle ou telle usine ou fabrique un nombre minimum d'années déterminé ».

L'assemblée a fixé à après-demain, deux heures, le dernier terme auquel devra être notifiée aux ouvriers par un avis de M. Chidlovski et des affiches dans les rues et les ateliers, la décision des autorités de satisfaire les demandes ci-dessus.

Les ouvriers ont voté par acclamations qu'ils refuseront de procéder aux élections aussi longtemps qu'ils n'auront pas reçu satisfaction à ces demandes.

Révoltes Paysannes

Varsovie, 2 mars. — Une bande de 800 hommes et femmes a essayé de détruire la principale distillerie du gouvernement ; mais la troupe, arrivée à temps, réussit à la disperser.

La garnison vient d'être encore renforcée.

On compte 28,000 grévistes à Kharkiff, 24,000 à Ekaterinoslaw, 9,000 à Elizabethgrand et 6,000 à Nicolaieff.

Des nouvelles de Bakou envoyées par des particuliers annoncent que la police s'est bien gardée d'intervenir dans les batailles qui eurent lieu pendant trois jours dans les rues, entre Tartares et Arméniens. Au cours de ces rencontres, 10,000 coups de fusil ont été tirés, dont un millier portèrent.

Dans le Daghestan, la population proclame l'indépendance de la province. Les voies ferrées dans le Sud-Est ont été coupées sur plusieurs points, ainsi que les fils télégraphiques et téléphoniques.

Dans plus de deux cents villages, les paysans sont maîtres de la situation, les propriétaires ayant fui précipitamment, par crainte de leur peau, et le gouvernement manquant de soldats, à envoyer sur les lieux.

Dans un rapport au tsar, le gouverneur de Varsovie se plaint des fabricants qui acceptent les conditions ouvrières trop tard.

8,000 ouvriers ont quitté Varsovie et Lodz pour rentrer à la campagne, où la propagande fait des progrès effrayants. Dans le district de Radom, les paysans de plusieurs villages ont décidé de refuser le paiement des impôts directs et de se défendre, si nécessaire, à main armée.

MEURTRIERS POLITIQUES

A Varsovie, d'après une dépêche de Berlin au *Daily Express*, les grévistes commencent à mettre à exécution leurs menaces de tuer un fonctionnaire pour chaque manifestant tué par les soldats au cours des troubles.

Les journaux allemands rapportent que vingt-huit meurtres politiques ont été commis la semaine dernière.

Les victimes ont été: six officiers qui commandèrent le feu sur la foule, deux fonctionnaires de la police, quatre agents, cinq espions au service de la police, huit personnes accusées d'avoir trahi la cause révolutionnaires et trois ouvriers qui refusèrent de se joindre au grévistes.

La plupart furent poignardés la nuit, dans les rues, et sur leurs vêtements était épinglée une feuille de papier indiquant les raisons pour lesquelles les victimes avaient été mises à mort.

Jusqu'à présent, aucune arrestation n'a été opérée.

Nouvelles grèves en Pologne

FUSILLADES DE SOUDARDS IVRES

Varsovie, 2 mars. — Le mouvement gréviste ne diminue pas, tant s'en faut. A Riga, à Kieff, la grève bat son plein. Des renseignements reçus à la Compagnie des wagons-lits font craindre que le service des chemins de fer entre la Russie et l'étranger ne soit interrompu d'un moment à l'autre. On parle aussi d'une interruption possible du service postal et même d'une grève des employés aux télégraphes.

La grève du chemin de fer de la Vistule paraît terminée ; le service des trains au nord et au sud de Varsovie est en partie rétabli. Les grévistes ont reçu une augmentation de salaire et quelques autres concessions, mais la question de l'abolition du règlement, qui impose des restrictions à l'emploi de Polonais n'est pas encore réglée.

Toutes les communications par chemin de fer sont présentement rétablies avec Varsovie.

En revanche, la grève reprend dans les usines de second ordre. Les habitants de Varsovie sont pleins d'inquiétude. Des patrouilles parcourent de nouveau la ville. Les employés de diverses professions commerciales, entre autres les cordonniers et les commissionnaires, se sont mis en grève.

On signale de nouveaux troubles à Batoum. Au cours des bagarres, les cosaques ont tué ou blessé plusieurs personnes.

Trois officiers de la garnison en état d'ivresse, ayant tiré en pleine rue des coups de revolver ont causé une panique. Ces brutes alcooliques ont fait plusieurs victimes.

Plusieurs banques de Varsovie ont accordé l'augmentation de salaire réclamée par leurs employés. D'autres l'ont refusée. A la suite de ce refus, les employés se sont mis en grève. Dans le centre de la ville, les domestiques ont également déclaré la grève.

La circulation n'a pas été rétablie sur les tramways de Varsovie ni sur la ligne de Varsovie à Ivaugorod.

Le Pope Gapony

Bruxelles, 2 mars. — Le pope Gapony aurait adressé au bureau socialiste international de Bruxelles une lettre dans laquelle il déclare adhérer au parti socialiste, mais il ajoute qu'il ne veut pas se joindre à l'une des deux fractions socialistes russes qu'il désire voir unies pour la lutte armée contre le tsarisme.

Réunions ouvrières à Pétersbourg

Pétersbourg, 2 mars. — Hier a été tenue, à la Maison du Peuple, une réunion des ouvriers élus au premier degré en vue de choisir parmi eux la délégation de 50 membres de la commission Childovsky. Elle comprenait 215 personnes.

Cette assemblée avait été précédée de réunions partielles des différents groupes d'industries, dans lesquelles les ouvriers avaient discuté les multiples questions relatives à l'amélioration de leur sort, pour les soumettre à la commission Childovsky.

La réunion des ouvriers élus au premier degré dans la salle de spectacle a été caractérisée par le calme des assistants et leur attention à écouter les orateurs qui parlaient sur la scène.

Le refus des ouvriers de procéder à l'élection des délégués au deuxième degré est basé sur ce fait que parmi les 3.000 ouvriers qui ont été arrêtés depuis le 2 janvier, il